

Un syndicat lutte contre les risques d'inondations

Le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la Haute-Vallée de l'Aude (SMMAR) a fait le point sur ses différentes actions à Gramazie.

Le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la Haute-Vallée de l'Aude (SMMAR) est l'un des derniers nés du département. A Gramazie, ses responsables se sont retrouvés pour faire le point sur les actions en cours et à venir.

Pierre Bardiès, le président du SMMAR, et Jacques Chabaud, le directeur, entourés des techniciens ont ainsi rappelé qu'en 2006, 24 km de cours d'eau ont été restaurés : sur la Corneilla, le Sou, la Boulzane, le Faby, et l'Aude. Il s'agit d'une première tranche de travaux.

Un second chantier de restauration a été défini et le plan pluriannuel de restauration de la ripisylve, prévu sur quinze ans, concernera 340 km de cours d'eau. Son élaboration est terminée.

En 2007, la seconde tranche de travaux sera effective en avril. Les futurs secteurs d'intervention seront également définis.

Le but de ces travaux est de diminuer les risques entraînés par les inondations, notamment en aval, là où se situent les zones viticoles. Le territoire du SMMAR, qui s'étend sur 1600 km², abrite un réseau hydrographique long de 600 km. Plusieurs communes sont concernées par les risques de crues, mais beaucoup moins en amont, généralement très boisé, mais qui recèle une richesse écologique intéressante (un plan Natura 2000 est à l'étude). C'est en 2005 qu'une politique de prévention des inondations avait été lancée à l'échelle du bassin versant de l'Aude et de ses sous-bassins. Puis un conventionnement avec la communauté de communes du Pays de Couiza a été mis en place prévoyant l'extension du schéma et la réalisation d'une tranche de travaux.

Hormis la restauration des cours d'eau et la prévention des inondations, l'autre mission du SMMAR est d'assurer



Les responsables se sont déplacés à Gramazie afin d'observer le résultat des travaux. Studio Guillaume.

la coordination des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Il participe également à la réalisation du plan d'action, dans le cadre de la prévention des inondations, mené avec l'État, la Région, l'Agence de l'eau, les conseils généraux de l'Aude et de l'Hérault ainsi que les syndicats adhérents au SMMAR.